

Ce fonds investit dans les entreprises qui font la différence pour soutenir le développement humain

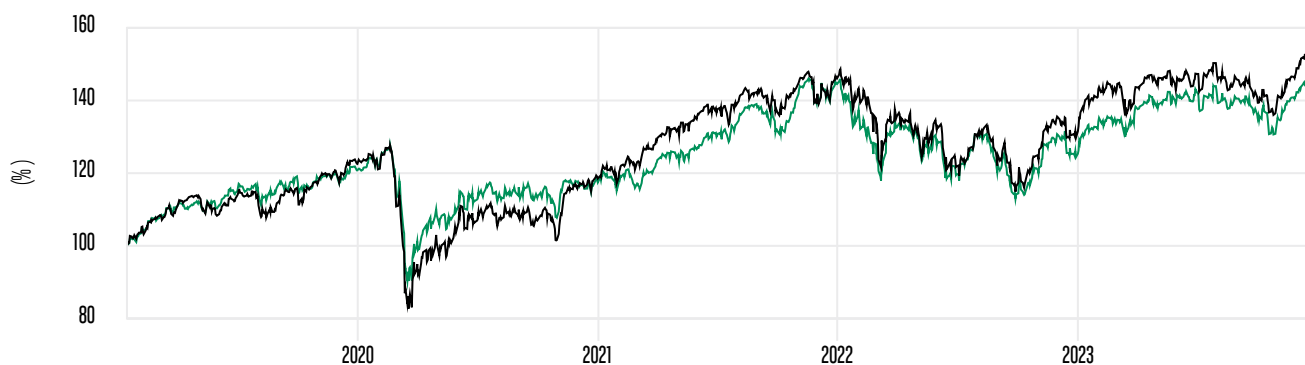
DASHBOARD AU 29.12.2023

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR	34	1590
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <span>1</span> <span>2</span> <span>3</span> <span style="background-color: black; color: white;">4</span> <span>5</span> <span>6</span> <span>7</span> </div>	16,68 % Indice de référence 17,65 %	7,20 % Indice de référence 8,71 %	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

### PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 29.12.2023 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	16,68	2,71	5,34	1,36	16,68	0,38	23,51	20,18	46,07
● INDICE DE RÉFÉRENCE	17,65	3,42	7,23	3,55	17,65	4,42	28,84	24,54	56,98

Performances calendaires au 29.12.2023 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
● FONDS	16,68	-13,97	23,04	-2,69	21,54	-4,20	5,20	-5,50	15,20	9,00
● INDICE DE RÉFÉRENCE	17,65	-11,24	23,38	-3,34	26,05	-10,60	10,20	2,60	8,20	6,80

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management



## POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		par Pays		Contre l'Indice
ASML HOLDING NV	7,94	France	30,50	+ 4,19
SCHNEIDER ELECTRIC	5,57	Allemagne	18,25	- 2,01
LOREAL SA	5,30	Royaume-Uni	12,40	+ 5,11
L AIR LIQUIDE SA	5,09	Pays-Bas	11,83	+ 0,95
ALLIANZ	4,46	Suisse	10,67	+ 3,64
MUENCHENER RUECKVER GESELLS AG N N	4,36	États-Unis	5,57	+ 2,36
AXA SA	4,19	Danemark	3,28	+ 1,19
WOLTERS KLUWER NV C	3,89	Italie	2,61	- 2,80
COMPASS GROUP PLC	3,80	Finlande	1,70	- 0,87
STMICROELECTRONICS NV	3,71	Espagne	1,28	- 4,90
<b>Nb de positions dans le portefeuille</b>	<b>34</b>	Autres	0,72	- 8,04
		Liquidités	1,18	+ 1,18
		<b>Total</b>	<b>100,00</b>	

par Secteur		Contre l'Indice
Technologie de l'information	19,61	+ 9,20
Finance	19,43	+ 1,25
Industrie	14,90	- 1,44
Santé	13,08	+ 2,57
Consommation de base	11,30	+ 1,93
Matériaux	8,51	+ 2,19
Consommation discrétionnaire	6,74	- 6,83
Services de communication	3,37	- 0,38
Immobilier	1,16	+ 0,16
Services publics	0,72	- 4,74
Autres	-	- 5,08
Liquidités	1,18	+ 1,18
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 29.12.2023

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement. Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

## COMMENTAIRE DE GESTION

### ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'année s'est terminée comme elle avait commencé, par un solide rally sur les actions (+7,1 % en janvier) et les obligations, déclenché par la perspective d'assister au « pivot » de la Fed sur sa politique monétaire. En fin d'année, le ralentissement de l'inflation, qui n'était qu'une hypothèse fragile en janvier, est une réalité qui renforce la probabilité d'un assouplissement en 2024.

Aux Etats-Unis, le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie est revenu sur le devant de la scène, amenant les investisseurs à négliger les signaux moins favorables. Selon les enquêtes d'activité (PMI), la croissance mondiale continue à montrer des signes de faiblesse : l'indice composite PMI est légèrement remonté en novembre (de 50 à 50,4) mais reste nettement inférieur à sa moyenne de long terme (53,2) et l'indice mesurant l'emploi a reculé (de 50,5 à 50,1) pour se rapprocher du seuil de 50.

Quant à l'évolution des matières premières au cours des dernières semaines, elle continue à traduire une certaine fébrilité. Les cours du brut ont perdu plus de 5 % par rapport à fin novembre (WTI). Parallèlement, la décision de l'Angola de sortir de l'OPEP réduit l'influence du cartel et sa capacité à influencer sur le marché via des réductions de production alors que l'Agence internationale de l'énergie a revu à la baisse son estimation de la demande mondiale au 4e trimestre et prévoit la poursuite du ralentissement en 2024.

En Asie, les indicateurs économiques chinois sont restés mitigés mais les investisseurs ont salué la multiplication des annonces laissant espérer des mesures de soutien sur de nombreux plans pour stabiliser la croissance et l'emploi. Le 15 décembre, la People's Bank of China a procédé à une injection massive de liquidités via des prêts à 1 an. La remontée des actions chinoises en fin de mois n'a pas suffi à compenser leur baisse des semaines précédentes liées aux inquiétudes sur la situation conjoncturelle. Le MSCI China a perdu 2,6 % en décembre, limitant la hausse de l'indice MSCI Emerging markets en dollars (+3,7 %).

Au sein des marchés développés, les indices américains ont surperformé, en raison d'une conjoncture plus favorable que dans la zone euro et de l'engouement intact pour les valeurs technologiques. Le S&P 500 a gagné 4,4 %, se rapprochant fin décembre de son record en clôture établi le 3 janvier 2022. Sa progression annuelle ressort à 24,2 %. La hausse mensuelle de 5,5 % du Nasdaq Composite lui a permis d'enregistrer un gain annuel de 43,4 %. Dans la zone euro, les indices Eurostoxx 50 et MSCI EMU ont progressé de 3,2 % et de 4,4 % respectivement (en euros).

En Europe, les secteurs ayant enregistré la meilleure performance ont été l'industrie, les financières et les technologies de l'information. Les secteurs ayant enregistré la moins bonne performance ont l'énergie, les services de communication et l'immobilier. (Données MSCI Europe).

### EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Dans ce contexte, le fonds BNP Paribas Développement Humain a sous-performé son indice de référence.

La contribution positive de l'allocation sectorielle n'a pas compensé la contribution négative de la sélection de titres.

En termes d'allocation sectorielle, l'essentiel de la contribution positive est venu de la sous-pondération de l'énergie (secteur absent de l'univers d'investissement thématique ISR). Cet élément favorable n'a pas compensé l'impact négatif de la sous-pondération de l'industrie et de l'immobilier ainsi que de la surpondération de la consommation courante.

En termes de sélection de titres, le bon choix de valeurs principalement au sein des technologies de l'information a contribué positivement à la performance du fonds. Cet élément n'a pas compensé la contribution négative du choix de valeurs au sein de l'industrie, des financières, de la santé et des matériaux.

En termes de valeurs, le fonds a bénéficié de la surexposition à des titres ayant surperformé comme Asml, Schneider Electric, Compass, Edenred & Givaudan. Il en a été de même de titres sous-pondérés ayant sous-performé comme Sap, Prosus, Totalenergies, Ferrari & Argenx.

En revanche, le fonds a surtout souffert de la contribution négative de titres surpondérés ayant sous-performé comme Munich Re et Sampo dans le secteur des financières, Puma dans la consommation discrétionnaire, Merck et Novo Nordisk dans la santé, Soitec dans les technologies d'information, Nestle et Danone dans la consommation courante ou encore Air Liquide dans le secteur des matériaux.

En termes de mouvements, nous avons pris des bénéfices sur Novo Nordisk dans la santé et sur Wolters Kluwer dans l'industrie, deux titres ayant fortement rebondi depuis cet été.

Nous avons parallèlement réduit la sous-pondération de la consommation discrétionnaire (secteur auquel l'univers d'investissement thématique du fonds est sous-exposé) d'une part au travers de Puma (Allemagne), d'autre part au travers de Pearson (Royaume-Uni), position que nous avons initiée fin octobre.

Enfin nous avons initié deux nouvelles positions, qui nous permettent de réduire la sous-exposition au secteur de l'immobilier d'une part avec LEG Immobilien (Allemagne) et au secteur des services aux collectivités d'autre part avec Energias de Portugal (EDP) :

LEG Immobilien est le numéro deux allemand du résidentiel locatif à prix abordable, dont la majorité des actifs se situe en Rhénanie-Westphalie. Les fondamentaux du secteur sont favorables (insuffisance de l'offre et inflation) et LEG devrait bénéficier de l'impact favorable sur ses frais financiers de la baisse attendue des taux d'intérêt d'ici la fin du 1er semestre 2024.

EDP est un des acteurs importants de l'énergie renouvelable, au travers d'infrastructures éoliennes, solaires et hydroliques situées principalement en Europe (c.60%) mais aussi aux Etats-Unis et au Brésil. Ses actifs « à longue durée » sont très sensibles au niveau des taux d'intérêt et devraient donc bénéficier, eux aussi, de la consolidation puis de la baisse des taux d'intérêt.



## COMMENTAIRE DE GESTION

---

### PERSPECTIVES

Face au net ralentissement de l'inflation et aux signes de tassement de l'activité, qui sont encore timides aux Etats-Unis, les investisseurs se sont mis à anticiper de nombreuses baisses des taux. Ils sont de plus en plus nombreux à adhérer au scénario idéal d'un atterrissage en douceur selon lequel la lutte contre l'inflation a été un succès qui n'a pas provoqué et ne provoquera pas de récession.

Compte tenu de la violence du rally obligataire en décembre, des ajustements sur les niveaux de taux sont prévisibles en début d'année, ce qui pourrait entraîner des mouvements erratiques. Les risques géopolitiques, eux, n'ont pas reflué, au contraire, fin 2023, et l'élection présidentielle aux Etats-Unis devrait être une importante source d'incertitude cette année qui pourrait entretenir une certaine nervosité.



## INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

**66,97**

Indice de référence : 60,65

## CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	6,47	5,30	5,21
Indice de référence	4,46	3,96	2,25

## EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	31,72
Indice de référence	74,78

## COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	98,33 %

## Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

## Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

## Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière..

## Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

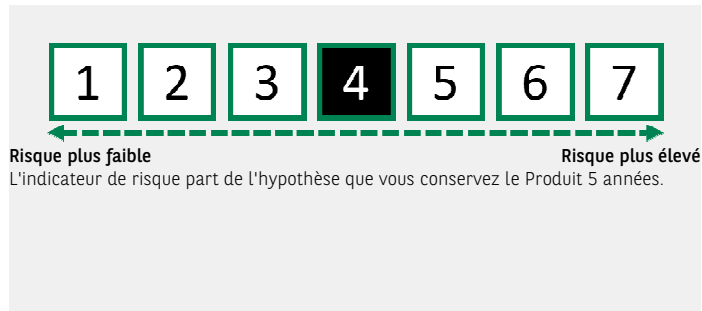
Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>

Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



## RISQUE

## Niveau de risque et de rendement



## Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

	Fonds
Volatilité	15,03
Tracking Error	5,30
Ratio d'information	-0,29
Ratio de Sharpe	0,41
Alpha	-0,90
Beta	0,95
R <sup>2</sup>	0,88

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

**Attention au risque de change.** Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité:** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## DÉTAILS

## Commissions

Frais d'entrée max.	2,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.22)	1,47%
Commission de gestion max.	1,50%

## Chiffres clés

VL	219,16
12M VL max. (20.12.23)	219,27
12M VL min. (02.01.23)	189,39
Actif du compartiment (EUR mn.)	1 589,56
Première VL	100,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

## Codes

Code ISIN	FR0010077412
Code Bloomberg	BNPAPSA FP

## Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Nombre de part minimum initial	0
Éligible au PEA	Oui
Indice de référence	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR
Domiciliation	France
Date de lancement	11.04.2002
Gérant(s)	Anne FROIDEVAL
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante



Caractéristiques

Article SFDR

Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



## GLOSSAIRE

### Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

### Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

### R<sup>2</sup>

Le coefficient de corrélation (R<sup>2</sup>) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

### Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

### Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

### Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

### Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

## DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la





baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : [www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs](http://www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs) /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien [www.bnpparibas-am.com/en/sustainability](http://www.bnpparibas-am.com/en/sustainability)

